

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMILTON CONVICTION EUROPE Part I (Code ISIN : FR0010850974)

Cet OPCVM est géré par AMILTON ASSET MANAGEMENT

Objectifs et Politique d'investissement

Classification : Actions des pays de l'Union européenne

Objectif de gestion : AMILTON CONVICTION EUROPE a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Dow Jones Stoxx 600 dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de Référence : L'indice Dow Jones Stoxx 600 (dividendes réinvestis) couvre l'ensemble de l'Europe, il comprend 600 valeurs représentant 80 % de la capitalisation boursière européenne et se décompose en 18 indices sectoriels. Il est disponible sur le site www.stoxx.com.

Politique d'investissement : Notre approche est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille en sélectionnant des entreprises qui présentent des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne soit du fait d'un avantage compétitif durable, soit du fait de sa restructuration ou de son retournement. Cette analyse tient compte du niveau du risque de l'investissement et de l'environnement macro économique. Cette approche est complétée par l'analyse des tendances et des données de marché notamment pour optimiser la rentabilité des investissements.

La gestion étant discrétionnaire, elle autorise une forte autonomie du gérant dans le choix des investissements et la concentration du portefeuille.

Le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75% de l'actif net au moins en actions de toutes capitalisations et tous secteurs économiques et autres titres éligibles au PEA des marchés d'actions des pays de l'Union européenne. La gestion peut à hauteur maximum de 25% de l'actif net du portefeuille, être exposée aux actions des pays émergents. L'exposition aux risques de marché autres que ceux de l'Union européenne reste accessoire.

A titre accessoire, le Fonds peut investir sur les marchés obligataires et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés.

Il est investi en actions de toutes capitalisations et toutes zones géographiques, en obligations de tous émetteurs et de toutes notations et en OPC jusqu'à 10% de l'actif net.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés et de gré à gré français et étrangers.

Il résultera de l'utilisation de l'ensemble des instruments financiers, l'exposition suivante :

Pondération des actifs :	Exposition Minimum	Exposition Maximum
Marché actions des pays de l'Union Européenne	60%	100%
<i>Dont actions de pays émergents</i>	0%	25%
Marché des Taux : titres de créance (obligataire et monétaire) d'émetteurs souverains publics ou privés de toutes notations	0%	10%
Risque de change	0%	10%

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimale de placement recommandée : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux porteurs qui prévoient de racheter leurs parts avant 5 ans.

Investissement en OPC : jusqu'à 10% de l'actif net

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour de l'établissement de la valeur liquidative **avant 11 heures** auprès du dépositaire :

CACEIS BANK FRANCE
1-3 Place Valhubert
75 013 Paris

et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative est quotidienne et calculée à J+1. Le règlement est réalisé à J+2.

Profil de risque et de rendement :

A Risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie 6.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré conclus avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Frais : Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais : Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne soit distribué (sortie).	

Frais prélevés par les fonds sur une année

Frais Courants	1.87%
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2014 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	

Frais prélevés par les fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	15% TTC au-delà de l'indice Dow Jones Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis
	Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent.

En cas de commission de surperformance, le montant facturé au titre du dernier exercice est inclus, également sous la forme d'un pourcentage.

Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la rubrique « **Informations sur les frais, commissions et fiscalité** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.amilton-am.fr.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Performances Passées de l'OPCVM



Indice de référence : Dow Jones Stoxx 600 dividendes nets réinvestis

Monnaie : L'EURO

Les charges incluses dans les performances exprimées :

- Frais Courant
- Commissions de performance
- Commissions de mouvement

Cette part a été créée le 06 Janvier 2013.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations Pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK France 1-3 Place Valhubert 75 013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite, dans un délai de huit jours ouvrés, auprès d'Amilton Asset Management- 49 avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris (documents également disponibles sur le site internet de la société : www.amilton-am.fr).

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion ou sur le site internet de la société : www.amilton-am.fr;
Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur demande auprès de la société de gestion : contact-am@amilton.fr

Fiscalité : L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins values sont imposables entre les mains de ses porteurs. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel. **Le FCP est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA)** et aux contrats d'assurance vie. L'OPCVM n'est pas ouvert aux US Persons ». (La définition de « US Persons » est disponible dans le prospectus accessible sur le site Internet de la Société (www.amilton-am.fr)).

La responsabilité d'AMILTON ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par La France et réglementée par l'AMF
AMILTON ASSET MANAGEMENT est agréée par La France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : **11/01/2016**